



■ Ce gigantesque paquebot réhabilité accueillera d'ici peu des entreprises... © TONNEAU

# Chimie-Métallurgie : avis favorable !

## RECONVERSION

Comme le Génie civil, ce bâtiment sera consacré aux entreprises...

**C'**est une étape de plus qui vient d'être franchie, dans le dossier de réhabilitation du site du Val Benoît. La Ville de Liège vient en effet de remettre un avis favorable pour la rénovation de l'ancien institut de Chimie-Métallurgie... Comme le bâtiment du Génie civil situé le long du quai Banning et qui fut le premier à être réhabilité, la "Chimie-Métallurgie" est destinée à accueillir de l'activité économique...

"À terme, ce sont plus de 35 000 m<sup>2</sup> destinés à l'activité économique qui seront installés à l'entrée de Liège", précise Christine Defraigne, échevine chargée de l'Urbanisme. Ce parc d'activités économiques, urbain et vertical, réponse contemporaine aux zonings décentralisés du siècle passé, prend son envol...

"Depuis 2007, la Ville de Liège a mis en place avec la Spi et l'ULiège la procédure de 'Site à réaménager' auprès du gouvernement wallon et depuis, le site du Val Benoît ne cesse de se transformer", souligne aujourd'hui l'échevine lors de cette nouvelle étape. Lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 au 26 octobre, aucune réclamation n'a été introduite.

Concrètement, le bâtiment

de Chimie-Métallurgie, gigantesque paquebot qui fait face aux deux ronds-points, avait déjà été désamianté tandis que les ailes centrales et l'amphithéâtre avaient aussi été démolies. L'accord de principe de ce mois de novembre porte sur la restauration des zones portant des traces de démolition, la reconstruction de la façade arrière du hall central (côté cour), l'installation des volumes techniques en toiture et le placement d'un habillage autour de ces volumes.

Les ailes extérieures subsistantes du bâtiment seront conservées. Les façades d'origine seront nettoyées et con-

serveront leur aspect architectural. Les nouveaux châssis seront réalisés dans le même matériau que les châssis d'origine.

"Ce projet permet de conserver et de mettre en valeur un témoin de notre patrimoine architectural", souligne encore l'échevine. "Ce dossier est l'exemple qu'un immeuble abandonné peut être réhabilité afin d'y accueillir des nouvelles fonctions 'modernes' telles qu'un espace d'accueil pour de nouvelles activités économiques (accueil d'entreprises de services, d'artisanat et de petite industrie, des bureaux et des espaces de production légère)."

Une cinquantaine d'emplacements vélo dans un espace fermé, couvert et sécurisé sont également prévus.

Marc Bechet

## Un zoning moderne et urbain prend vie !

Après l'inauguration voici 4 ans du bâtiment de **génie civil**, dédié aux entreprises (340 emplois estimés), les étapes se suivent au Val Benoît. Cet été, le permis était octroyé pour la reconversion du bâtiment de **mécanique** qui doit être transformé en logements (232) ouverts aux étudiants mais pas seulement; les travaux sont en cours. L'an passé, l'ancienne **maison** accueillait ce nouveau "O" bar. Et aujourd'hui, tous les yeux sont rivés sur ces autres réhabilitations : la **chimie-métallurgie** (horizon 2022) mais aussi la **centrale thermo-électrique** qui doit se muer en cité des Métiers. Sans parler de ce nouveau bâtiment, **la Renaissance**, en partie loué par le Forem (5 500 m<sup>2</sup>) et en partie acquis par la Province (7 000 m<sup>2</sup>), pour le regroupement de ses services "infrastructures".

M.B.